

MONTAL INFO



NOV

DÉC

JANV

2023/24

27

LE JOURNAL D'INFORMATIONS
DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

4 COVOITURAGE

7 SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

13 ÉVÈNEMENTS :
COMMÉMORATION
MARCHÉ DE NOËL

14 RETOUR IMAGES

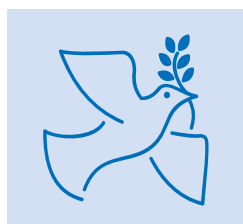


SOMMAIRE

3	ÉDITORIAL
4	VIE QUOTIDIENNE
7	CADRE DE VIE
10	ENFANCE / JEUNESSE
13	ÉVÉNEMENTS
14	RETOUR IMAGES
16	SOLIDARITÉ
17	ÉCONOMIE
18	CULTURE / LOISIRS
20	ACTUALITÉS ASSOCIATIVES
24	EXPRESSION
25	INFOS DIVERSES

5

Covoituage

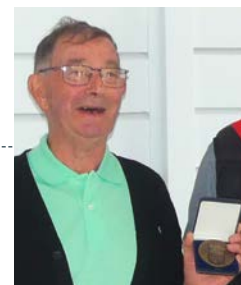


Commémoration
du 11 novembre

13

17

Portrait : Jean-Paul Morizet



Mairie : fermeture exceptionnelle

La Mairie principale sera fermée exceptionnellement les samedis 23 et 30 décembre 2023.

Nous vous invitons à consulter l'actualité et l'agenda sur le site internet, régulièrement mis à jour.

montauban-de-bretagne.fr

MONTAL'INFO

Journal d'informations municipales de la commune de Montauban-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) - 4 parutions annuelles

Dépôt légal : ISSN. 2778-505X

Directeur de la publication :

Serge Jalu - Maire

Responsable de l'information et de la rédaction :

Patrice Bunouf - Adjoint à la communication

Chargé de communication :

Service communication - Montauban-de-Bretagne

Membres de la Commission municipale de communication :

Patrice Bunouf, Jenny Quintin, Frédéric Delourme,
Thierry Le Sommer, Nathalie Quiniou, Jacqueline Martin,
Emmanuel Pattier, Alice Angosto, Guillaume Samson

Conception graphique : IRIS communication - Montfort-sur-Meu

Crédits photos/illustrations - Droits réservés :

Mairie de Montauban-de-Bretagne - IRIS communication

Impression : Roudenn Grafik - Saint-Méen-le-Grand

Distribution : ASERVIA - Pleumeleuc

Tirage à 3 200 exemplaires

Distribution dans les boîtes aux lettres des Montalbanais

Ce numéro est également disponible sur le site de la ville et diffusé aux abonnés de la newsletter.





Le changement climatique est bien présent.

Cet été les chaleurs caniculaires nous ont conduits comme l'an dernier à ajuster les horaires de travail des services techniques de la ville.

Plus que jamais nous devons nous adapter à la hausse de l'énergie, à subir une inflation toujours très présente.

Les travaux de rénovation énergétique actuellement en cours dans le groupe scolaire Joseph Faramin sont une excellente réponse à la réduction des gaz à effet de serre et aussi vont permettre une réduction sensible des dépenses énergétiques.

Nous faisons face actuellement à un changement de société, nécessaire dans le contexte actuel.

En matière d'urbanisme l'étalement urbain est prohibé. Les services de l'état qui nous accompagnent dans l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, apportent une grande vigilance à limiter les constructions sur des terres agricoles. Il nous est demandé de densifier au maximum les surfaces urbaines. La découverte de zones humides jusqu'alors non identifiées et leur indispensable préservation conduit à limiter les espaces à construire. La maison individuelle longtemps plébiscitée par les Montalbanais va en partie devoir laisser une place à de l'habitat collectif ou intermédiaire pour répondre à la demande de logements.

Progressivement mais assez rapidement nous allons devoir réduire l'usage de la voiture.

Pour favoriser les déplacements doux, piétons, vélos, des voiries dédiées sont en réflexion, la réalisation de la liaison St-M'Hervon/ Montauban prévue en 2024 aura un impact immédiat pour la desserte des deux entités.

La balade urbaine du 7 octobre dernier a permis d'informer et de recueillir les souhaits des participants pour la mise en valeur de la vallée verte. Ces échanges vont permettre l'élaboration de plusieurs scénarios pour envisager un aménagement harmonieux de cet espace très fréquenté l'été dernier.

Les tristes récents événements d'Arras nous amènent à renforcer les systèmes de sécurité des équipements scolaires et des bâtiments publics. Le plan Vigipirate est rehaussé au niveau urgence attentat, les services municipaux et en premier lieu les policiers exercent une surveillance accrue sur la commune.

Nous avons pensé les futurs projets de notre ville dans une logique intergénérationnelle. C'est de cette façon que s'est construite l'idée d'implanter la future résidence senior type Helena dans le centre-ville derrière le presbytère, d'installer la maison de santé rue de Brest, de prévoir la création d'un centre culturel place Bischberg. Ainsi différentes catégories d'âges pourront se croiser, échanger et partager. ■

Le maire, Serge JALU



CIMETIÈRE ESPACE CINÉRAIRE

Courant 2024, des monuments destinés à identifier les cendres des défunts disparus seront installés dans les espaces cinéraires des cimetières de la Ville.

Après l'installation de ces stèles du souvenir, des plaques pourront être achetées en mairie et devront être apportées à une entreprise de pompes funèbres pour y graver les noms, dates de naissance et de décès du défunt.

Pour rappel, le jardin du souvenir n'est plus accessible depuis le 31 octobre 2021. Les objets de toute nature ayant été déposés sur la pelouse (fleurs artificielles, vases, plaques...) seront enlevés par la collectivité en décembre de cette année s'ils ne sont pas récupérés par les familles. ■

PIÈCES D'IDENTITÉ



La ville de Montauban-de-Bretagne est habilitée à vous délivrer les pièces d'identité. Les démarches s'effectuent en ligne, toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Prises de rendez-vous : le service des titres d'identité de la ville de Montauban-de-Bretagne instruit les demandes de passeports et/ou carte nationale d'identité (CNI) **uniquement sur rendez-vous**. Les délais de rendez-vous sont dépendant du calendrier des disponibilités, **nous vous remercions d'anticiper vos demandes avant vos éventuels voyages ou examens**.

Les conditions de retrait (prise de rendez-vous)

- Après instruction de votre demande par nos services, vous allez recevoir un SMS pour vous informer que votre titre est disponible en mairie.
- Il est à retirer en mairie, sur rendez-vous uniquement
- Merci de vous présenter muni du récépissé de la demande.
- En cas de renouvellement ou de modification, vous devez remettre l'ancien titre en échange du nouveau.

Les passeports et CNI sont conservés au maximum 3 mois en mairie. Passé ce délai, ils sont automatiquement invalidés par la préfecture et détruits.

COVOITURAGE

Dans la commune de Montauban-de-Bretagne, découvrez la campagne de communication imaginée par vos élus avec éhop.

Une opération de communication sur le covoiturage a été lancée depuis la rentrée pour sensibiliser les habitants et leur donner envie de tester le covoiturage selon leurs besoins, leurs envies et leur faire découvrir la plateforme publique de covoiturage OuestGo.

Un covoitreur, c'est quelqu'un qui partage ses trajets automobiles à l'occasion ou régulièrement, à la ville ou à la campagne, à 18 comme à 87 ans !

Le concept du covoiturage n'est pas de créer de nouveaux trajets, mais bien de partager les trajets réalisés en voiture avec des personnes empruntant des mêmes trajets aux mêmes moments. Un covoitreur peut être conducteur, passager ou les deux alternativement ! Le passager peut ne pas avoir de voiture, pas le permis ou tout simplement souhaiter laisser sa voiture au garage de temps en temps !

Comment devenir covoitreur ?

Pour permettre aux habitants de covoiturer, Saint-Méen Montauban est partenaire de l'association éhop et de la plateforme numérique **ouestgo.fr**. Avec eux, Saint-Méen Montauban fait le choix d'un covoiturage sans commission, accessible à tous : éhop et **ouestgo.fr** ne prennent pas de commission sur la mise en relation entre covoituteurs !

Pour vous aider à sauter le pas : éhop !

Tél. 02 99 35 10 77 - contact@ehop.bzh - www.ehop.bzh

Pour rechercher vos covoituteurs :
ouestgo.fr la plateforme publique et gratuite

Ouestgo.fr met directement les habitants en relation avec d'autres covoituteurs. La plateforme propose trois modules : covoiturage domicile-travail, évènementiel ou covoiturage solidaire pour l'emploi. Il suffit de s'inscrire, de signaler ses trajets réguliers et la plateforme recherche les conducteurs ou passagers. ■

Pas de solution de transport pour aller au travail :

éhop solidaires du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Le service éhop solidaires vous accompagne gratuitement pour trouver un covoiturage pour aller à votre travail, à un entretien d'embauche, à un stage ou à une formation :

Tél. 02 99 35 01 56 - solidaires@ehop.bzh

PRÉVENTION – SANTÉ : MOIS SANS TABAC, CRÉATION D'ESPACES SANS TABAC SUR LA COMMUNE

Le conseil municipal a approuvé le 4 octobre dernier, la mise en place d'espaces sans tabac devant les lieux publics accueillant des enfants.

En effet, la ville souhaite créer en lien avec la ligue contre le cancer d'Ille-et-Vilaine des espaces sans tabac sur le territoire communal. L'objectif est de mobiliser la société face au cancer, réduire le tabagisme des jeunes, encourager l'arrêt du tabac, rompre le lien entre les loisirs et le tabac, préserver l'environnement, promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains.

La ville va commencer par mettre des panneaux devant les écoles primaires et le centre de loisirs. L'idée est de faire une communication en novembre à l'occasion du mois sans tabac. Les autres panneaux (espaces jeux, pôles sportifs...) seront installés courant 2024 en plusieurs étapes.

Qu'est-ce qu'un « Espace sans tabac » ?

Ce label, développé par la Ligue contre le cancer en partenariat avec les municipalités, propose des espaces publics extérieurs qui sont, jusqu'à présent, non soumis à l'interdiction de fumer des décrets Bertrand (décret n°2015-768 du 29 Juin 2015 relatif à l'interdiction de fumer dans les aires collectives de jeux). Désormais, le tabac sera interdit dans ces espaces labellisés (parcs, entrées des écoles...) grâce à un arrêté municipal. Il s'agit principalement d'espaces conviviaux et familiaux accueillant des enfants.

Des objectifs en termes de santé et d'environnement

- **Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes**
Les labels « Espace sans tabac » visent à « dénormaliser » le tabagisme dans les espaces publics fréquentés par des enfants afin de réduire la présence de la cigarette dans leur quotidien. Fumer ne devrait pas être considéré comme un acte normal car le tabac n'est pas un produit commercial comme les autres.
- **Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains**
- La transmission, c'est bien. L'exemplarité, c'est mieux ! Les parents fumeurs ont 3 fois plus de risques de voir leurs enfants allumer leur première cigarette à l'âge de 11 ans. Donner le bon exemple, c'est le meilleur geste à faire pour espérer voir nos enfants adopter les bons comportements pour leur avenir.
- Dans les espaces extérieurs, où se mêlent fumeurs, non-fumeurs mais aussi jeunes enfants, personnes fragiles ou femmes enceintes : c'est la convivialité qui prime ! Ne pas fumer dans un lieu fréquenté, c'est montrer de la considération pour les autres et donc réduire l'exposition au tabagisme passif notamment celles des enfants.
- **Préserver l'environnement**
On parle souvent de l'effet du tabac sur la santé mais moins souvent de l'effet sur la planète, alors que l'impact en termes de développement durable (réchauffement climatique, déforestation, santé environnementale, appauvrissement des sols et des populations, incendies...) est également très important.
- Le cycle de vie d'une cigarette est dévastateur pour notre environnement : produits chimiques, packaging et mégots finissent en majorité dans la nature.
- Les mégots mettent jusqu'à 2 ans pour se dégrader, tout en libérant des substances toxiques telles que l'arsenic ou le chrome.



- 4,5 milliards de mégots de cigarettes sont dispersés à travers le monde chaque année et tuent des millions d'oiseaux, de poissons et d'autres animaux. Pour exemple, à Paris, chaque année 315 tonnes de mégots sont abandonnées sur les trottoirs.

Au-delà d'une priorité de santé, la mise en place d'Espaces Sans Tabac est une mesure de protection de l'environnement.

Notre label « Espace sans tabac » est soutenu par le décret d'interdiction de fumer dans les aires collectives de jeux (décret n°2015-768 du 29 juin 2015). Nous entendons par aires collectives toutes zones spécialement aménagées et équipées pour être utilisées par des enfants à des fins de jeux (parcs, jardins publics etc.). ■

ÉLECTIONS



Le Conseil de l'Union Européenne et le Parlement européen ont arrêté la date des prochaines élections des représentants au Parlement européen : **elles se dérouleront le dimanche 9 juin 2024 en France.**

Afin de pouvoir voter, il vous faut **être inscrit sur les listes électorales de la commune**. Vous pouvez le faire soit par internet sur service-public.fr, soit en vous présentant à la mairie muni :

- du formulaire CERFA n°12669*02 (à télécharger sur internet ou à vous procurer directement en Mairie)
- d'une pièce d'identité en cours de validité
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Nous vous invitons également à **nous faire part de votre déménagement** que vous auriez eu dans la commune même. Cela vous permettra de recevoir les propagandes et de mettre à jour le bureau de vote.

Pour cela, nous vous invitons à envoyer les documents suivants par mail à [l'adresse population@ville-montaubandebretagne.fr](mailto:population@ville-montaubandebretagne.fr) ou vous présenter en mairie avec :

- une copie de votre carte électorale
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois. ■

FINANCES PUBLIQUES AVIS IMPÔT 2023



Afin de répondre aux questions des usagers sur leur avis d'impôt 2023, les agents des Finances publiques de Montfort/Meu tiendront une permanence à l'espace France services sans rendez-vous :

le mardi 5 décembre de 9h à 12h.

Espace France services - 22 rue de Gaël - 35290 Saint-Méen-le-Grand
Tél. 02 99 09 44 56

ESPACE FRANCE SERVICES

Depuis septembre 2023, l'espace France Services de la Communauté de Communes de Saint-Méen Montauban vient en mairie les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, pour accompagner, **sur rendez-vous**, les habitants dans leurs démarches administratives et numériques du quotidien (carte grise, retraite, caf, assurance maladie, impôts...).

Il est possible de prendre un rendez-vous directement auprès de la mairie au 02 99 06 42 55.

TRIER LES DÉCHETS : TOUTES LES INFORMATIONS DE COLLECTE POUR LA COMMUNE



Quand sortir mes bacs ?

Les bacs verts sont collectés toutes les semaines et les bacs jaunes toutes les 2 semaines. Les collectes ont lieu entre 4 h et 22 h. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.



Toutes les collectes sont décalées de 24h lorsqu'il y a un jour férié.

Comment présenter mes bacs à la collecte ?

- Couvrerles totalement fermés.
- Poignées tournées vers la rue
- Aucun sac à ordures ménagères à côté ou au-dessus des bacs. Il ne sera pas collecté.
- Bacs sortis bien visibles sur le domaine public
- Regroupement des bacs :

En agglomération : regroupé avec celui des voisins.

En campagne : au point de regroupement.

Moins d'arrêts = moins d'émissions de gaz à effet de serre !

Comment remplir mes bacs ?

- Pour réduire le nombre de levées de mon bac vert, je ne le sors que lorsqu'il est plein. Dans un souci d'efficacité, je présente mon bac jaune rempli au moins à la moitié.
- Dans le bac jaune, uniquement des déchets recyclables en vrac.
- Dans le bac vert, les ordures ménagères en sac bien fermé (les ordures ménagères ne sont pas acceptées en déchèteries). Un seul endroit pour cela : votre bac vert !

Il est important de trier les déchets dans les poubelles publiques installées sur la commune. ■

Contact : Smictom Centre Ouest Ille-et-Vilaine
5 ter, rue de Gaël - 35290 Saint-Méen-le-Grand
Tél : 02 99 09 57 26 - contact@smictomco.fr
www.smictom-centreouest35.fr

Calendrier des collectes pour novembre et décembre :

Commune historique de Montauban-de-Bretagne

Bac vert :

Samedi 4 nov. / Vendredi 10 nov. / Vendredi 17 nov. / Vendredi 24 nov. / Vendredi 1er déc. / Vendredi 8 déc. / Vendredi 15 déc. / Vendredi 22 déc. / Samedi 30 déc.

Bac jaune :

Lundi 6 nov. / Lundi 20 nov. / Lundi 4 déc. / Lundi 18 déc.

Secteur de Saint-M'Hervon

Bac vert :

Jeudi 2 nov. / Mercredi 8 nov. / Mercredi 15 nov. / Mercredi 22 nov. / Mercredi 29 nov. / Mercredi 6 déc. / Mercredi 13 déc. / Mercredi 20 déc. / Jeudi 28 déc.

Bac jaune :

Samedi 4 nov. / Vendredi 17 nov. / Vendredi 1er déc. / Vendredi 15 déc. / Samedi 30 déc.

Également téléchargeable sur www.smictom-centreouest35.fr



**Zoom sur les emballages
en plastiques qui vont
dans le bac jaune**

**RÉDUIRE
TRIER
VALORISER**



Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et boîtes



Tous les sacs et sachets














Tous les films

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE – 2^{ÈME} ÉDITION

L'objectif est de réduire la consommation d'énergie des bâtiments municipaux pour ainsi réduire les dépenses et préserver les ressources naturelles. ■

La ville va continuer pour cette période hivernale à prendre les mesures suivantes :

 <p>Réduction des plages d'éclairage (voir page 8)</p>	 <p>Mise à disposition de vélos pour les déplacements des services et des élus</p>	 <p>Suppression de l'eau chaude sanitaire sauf pour les douches et points cuisine</p>
 <ul style="list-style-type: none"> • Généralisation des température confort 19° C et température éco 16°C dans les bâtiments municipaux • Réduction de la période de chauffe (-30 jours, soit du 07/11 au 31/03) • Réduction dans les bâtiments ou monuments anciens ayant pas ou peu d'isolation et vecteurs importants de consommation énergétique 	 <ul style="list-style-type: none"> • Suppression du chauffage dans les salles de sports sauf pour les pratiques spécifiques « sports pieds nus » (température de la salle limitée à 16° C) • Température réduite dans les vestiaires, club house et foyers • Réduction de la période de chauffe 	
 <p>Coupure des extractions d'air la nuit dans les bâtiments municipaux</p>	 <p>Réduction jusqu'à 30% de l'intensité lumineuse dans les bâtiments municipaux</p>	
 <p>Nouvelle sensibilisation sur les règles d'éclairage des vitrines commerciales. Le non-respect de ces règles pourra aboutir à des sanctions par la police municipale</p>	 <p>Réduction du périmètre et de la période d'illumination de fin d'année</p>	
 <p>Interdiction des lampes et chauffages d'appoint dans les bâtiments municipaux et les équipements sportifs</p>	 <p>Consignes de coupure des appareils de bureau la nuit (pas de veille)</p>	

* sous réserve des possibilités techniques.

« Économisons ensemble l'énergie »

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Découvrez les nouveaux horaires mis en place depuis le 1^{er} octobre 2023.

Rue/Implantation armoire	Allumage		Extinction	
	Dimanche au jeudi	Vendredi et samedi	au 01/10/23 dim au jeudi	au 1/10/23 Ven et sam
Rue Saint Éloi (Place de l'église)	6h30	6h30	22h	1h30
Rue du Portail Vert	6h30	6h30	22h	1h30
Rue de Saint Malo	6h30	6h30	20h	20h
Rue Francois Rosselin	6h30	6h30	20h	20h
Rue de Rennes	6h30	6h30	22h	1h30
Rue de Rennes(com com)	6h30	6h30	22h	1h30
Rue de Romillé	6h30	6h30	20h	20h
Place du Général Weygand	6h30	6h30	20h	20h
Stade Emmanuel Delisse (13 rue Sauges)	6h30	6h30	20h	20h
Impasse du stade	6h30	6h30	22h	1h30
Place de la Gare	6h30	6h30	20h	23h
Candélabres AK109 à 210	4h15	toute la nuit	0h	pas d'extinction
Route de Saint Méen	4h15	toute la nuit	0h	pas d'extinction
Le Tremplin	xx	toute la nuit	xx	xx
La Brohinière - côté restaurant	6h30	6h30	20h	20h
27 La Brohinière - route du Crouais	6h30	6h30	20h	20h
D61 au numéro 31 (Route d'Iffendic)	6h30	6h30	20h	20h
Résidence des Chênes	6h30	6h30	20h	20h
Lot. Grosset	6h30	6h30	20h	20h
La Hucherais	6h30	6h30	20h	20h
Impasse du Manège	6h30	6h30	20h	20h
Rue Jean Sullivan	6h30	6h30	20h	20h
Rue du Courtil	6h30	6h30	20h	20h
Impasse Beaumanoir	6h30	6h30	20h	20h
Rue Théodore Botrel	6h30	6h30	20h	20h
Camping	Été	Été	Été	Été
Rue de Brest	6h30	6h30	22h	1h30
Rue René Martin (circuit 1 : rue de Romillé/ Salle des fêtes)	6h30	6h30	22h	1h30
Rue René Martin (circuit 2 : lotissement)	6h30	6h30	20h	20h
Jual	6h30	6h30	20h	20h
Alizières	6h30	6h30	20h	20h
Lot. Pêcheries	6h30	6h30	20h	20h
Carmaux	6h30	6h30	20h	20h
Route de Médréac St M'Hervon	6h30	6h30	22h	1h30
Rue de la Forêt St M'Hervon	7h00	7h00	20h	20h
Rue de la Mézière St M'Hervon	7h00	7h00	20h	20h
Rue A. de Bretagne St M'Hervon	7h00	7h00	20h	20h
Lot. Canlous	7h00	7h00	20h	20h

PROJET DE VALORISATION DE LA VALLÉE VERTE MONTALBANAISE

Retour sur la balade paysagère

Le samedi 7 octobre, dans le cadre des études préalables à la valorisation de la vallée verte, une première phase de concertation du public a été menée avec l'organisation d'une balade paysagère le long du ruisseau de la Ville Cotterel. Une trentaine de personnes étaient présentes en compagnie des bureaux d'études travaillant sur le projet. Cette balade a commencé de l'étang Bourguine ouest pour se terminer au niveau du pont où le ruisseau passe sous la rue de Dinan.

Cette balade a été ponctuée par 6 points d'arrêts en différents endroits le long du ruisseau. L'objectif a été de recueillir les ressentis du public, les usages actuels, les points positifs et négatifs, mais aussi les envies et besoins à développer au sein de la vallée verte. Cette participation du public va permettre d'étayer le diagnostic sur le volet « paysages, usages et fonctionnalités » de l'étude en cours.

Les échanges ont permis, entre autres, de rappeler l'injonction que la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a faite à la Commune afin que celle-ci restaure la continuité écologique du cours d'eau de la Ville Cotterel. Cette rencontre a permis également de répondre aux premières interrogations du public sur le projet.

Lors de cette balade, plusieurs sujets ont pu être abordés : l'aspect paysager de la vallée ; la renaturation du cours d'eau de la Ville Cotterel et l'amélioration de la qualité (oxygène, température, matières organiques...) et quantité (débits) de l'eau ; l'hypothèse de sources ; l'avenir du plan d'eau du camping et le camping lui-même ; des suggestions d'aménagement de la vallée verte (plantations pour ombrages, équipements type tables/bancs) ; l'accessibilité de la vallée verte...

Les Montalbanais seront de nouveau sollicités pour une première réunion publique qui se tiendra début 2024. Elle aura pour objet la restitution du diagnostic de l'étude. ■



RÉVISION DU SCOT DU PAYS DE BROCÉLIANDE : ATELIER CITOYEN

Participez à l'élaboration de la vision du territoire à horizon 2045 !

Dans le cadre de la procédure de révision du SCOT du Pays de Brocéliande, un atelier participatif avec les habitants de chacune des trois intercommunalités du territoire est organisé.



L'atelier citoyen se déroulera le jeudi 16 novembre de 19h à 22h : salle polyvalente de Saint-Uniac pour les habitants de la Communauté de Communes de St-Méen-Montauban

Ce sera l'occasion d'échanger sur les enjeux en lien avec le cadre de vie des habitants et de réfléchir collectivement aux actions qui pourraient être menées pour un développement durable du territoire.

Programme :

1^{ère} partie « comment ça marche l'aménagement du territoire ? » Acculturation aux enjeux de l'aménagement, par une session de « fresque de la ville ».

2^{ème} partie « Vision 2045 du Pays de Brocéliande ». Proposition d'une vision pour le territoire du Pays de Brocéliande, adaptée aux enjeux identifiés pendant la première partie de l'atelier. ■

Contact et inscription :

Tél. 02 99 06 32 45 - scot@paysbroceliande.bzh

Révision du SCOT
Une démarche concertée pour le
Pays de Brocéliande

ATELIERS CITOYENS

Rejoignez-nous et participez à l'élaboration de la vision du territoire à horizon 2045 !

- Lundi 13 novembre**
de 19h00 à 22h00
Bédée (salle du Centre-Social)
- Mardi 14 novembre**
de 19h00 à 22h00
Monterfil (salle de la Bétangeais)
- Jeudi 16 novembre**
de 19h00 à 22h00
Saint-Uniac (salle polyvalente)

RAMASSER LES CHAMPIGNONS



La cueillette dans les forêts domaniales d'Ille-et-Vilaine est règlementée par arrêté préfectoral du 9 octobre 2017.

Cueillette raisonnée

- Ne ramassez pas plus de 5 litres/kilos de champignons par jour et par personne (des contrôles peuvent avoir lieu)
- L'utilisation d'outils scarificateurs, de râteaux, de pioches ou de crocs pour le ramassage est interdit
- La récolte est autorisée de 8h du matin jusqu'au coucher du soleil
- La cueillette est interdite les mardis et jeudis
- Il est interdit de revendre votre récolte

Conseils

- Informez vos proches de votre destination
- Équipez-vous d'un panier
- Cueillez des champignons de taille adulte et en bon état
- Optez pour une tenue voyante et ne pénétrez pas dans les zones d'exploitation forestière ni les zones de chasse. Les calendriers de chasse sont publics et consultables sur onf.fr ou à la mairie
- Stationnez-vous sur les espaces appropriés et respectez la signalétique sur site.
- En cas de doute sur un champignon demandez l'avis à un spécialiste (pharmacien ou mycologue) et évitez de mélanger les champignons. ■

CHASSE À TIR

Pour bien gérer une forêt et pour réguler les populations de gibier, la chasse est une action nécessaire. Elle se pratique de différentes façons (tir à balles, à courre) suivant les secteurs et des jours précis.

Les promenades en forêt doivent tenir compte de ces risques. Par sécurité, n'hésitez pas à manifester votre présence (port de gilet fluo jaune conseillé).

En région Bretagne, la chasse en forêt domaniale est interdite les dimanches et jours fériés. ■

Chasses à tir collectives depuis le 18 septembre 2023

- les samedis jusqu'au 25 février 2024 (sauf le 11 nov., le 25 déc. et le 1^{er} janvier 2024))
- le vendredi 10 novembre 2023, mardi 26 décembre, mardi 2 janvier 2024
- les lundis jusqu'au 19 février 2023
- les samedis de mars 2023 (battues sanglier)

Le calendrier établi sous réserve de modifications : voir le site web de l'Office Nationale des Forêts.

MOMENTS PARENTALITÉ 2023-2024

Suite à la conférence du vendredi 2 juin sur la gestion des émotions chez l'enfant, l'association Familles Rurales, en partenariat avec l'École Élémentaire et l'Amicale des parents d'élèves de l'École Élémentaire Joseph Faramin, propose d'autres conférences et temps parents-enfants totalement gratuits et ouverts à tous. ■



Conférence Harcèlement et estime de soi

Vendredi 10 novembre
Salle Ti An Holl (St-M'hervon)
En soirée
Entrée et garde d'enfants gratuite



Conférence Charge mentale parentale

Vendredi 8 décembre
Salle Ti An Holl (St-M'hervon)
En soirée
Entrée et garde d'enfants gratuite



Atelier jeu sur table parents-enfants pour parler des émotions

Samedi 9 décembre
Centre Victor Hugo de 10h à 11h30
A partir de 6 ans
Inscription obligatoire



Atelier philosophie parents-enfants

**Vendredi 12 janvier,
9 février et 15 mars 2024**
Médiathèque de 18h30 à 20h
A partir de 6 ans
Inscription obligatoire

<https://www.famillesrurales.org/pays-de-montauban-de-bretagne/120/moments-parentalite>

LE SERVICE PÉRISCOLAIRE DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES

L'utilisation du Portail Famille pour le groupe scolaire Joseph Faramin et Les Hirondelles.

L'inscription de votre enfant au service périscolaire via le « Portail Famille » est obligatoire afin que votre (vos) enfant(s) puisse(nt) fréquenter les services périscolaires.



• Montauban-de-Bretagne •

Pour les nouveaux arrivants, contacter le responsable du service périscolaire afin de mettre en place votre « Compte famille ». Vous devrez remplir une fiche de préinscription à retourner au pôle périscolaire. Par la suite, vous recevrez un mot de passe via votre boîte mail.

Cantine :

Les repas doivent être réservés 10 jours au minimum à l'avance sur le « Portail Famille », faute de quoi une majoration sera appliquée.

Attention 10 jours avant la date du repas, votre commande ne pourra plus être modifiée ! Pourquoi 10 jours ? Car les commandes alimentaires sont passées 10 jours avant.

Garderie matin/soir :

Il n'y a pas de réservation à faire pour la garderie.

Il suffit juste de signaler le matin au personnel périscolaire ou à l'enseignant, que votre enfant va en garderie et lui fournir sa boîte à goûter (merci de joindre une gourde d'eau avec le goûter).

Si vous rencontrez des difficultés pour l'utilisation du Portail famille ou si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter la responsable Périscolaire, M^{me} Follet-Bourbon Virginie.

Règlement :

Plusieurs choix sont possibles auprès du trésor public de Montfort :

- Paiement en ligne via le « Portail Famille »
- Chèque bancaire à l'ordre du Trésor public ou espèces au guichet de la trésorerie de Montfort
- Tickets CESU (Chèque Emploi Service Universel) auprès de la trésorerie de Montfort. Paiement réservé uniquement pour l'accueil du matin et du soir.
- Prélèvement automatique - il faut remplir un mandat SEPA (téléchargeable sur le Portail Famille) + joindre un RIB et envoyer ce document à la responsable périscolaire.

La dématérialisation de vos factures arrive à grands pas... Donc prenons le bon réflexe dès aujourd'hui : n'attendez pas la facture papier et consultez vos factures via votre compte et optez pour le paiement en ligne ou le prélèvement automatique.

Contacts :

- Permanence Groupe scolaire Joseph Faramin : le lundi, jeudi et vendredi de 8h à 18h (bureau côté maternelle)
- Permanence Les Hirondelles à Saint-M'Hervon : le mardi de 8h30 à 18h (à la mairie annexe)
- Téléphone : 06 38 97 69 10
- Mail : periscolaire@ville-montaubandebretagne.fr

Pour la bonne utilisation du Portail Famille, il est important de communiquer au service périscolaire, tout changement de coordonnées (téléphone, adresse) ou de boîte mail. ■

<https://montauban-de-bretagne.portail-familles.net>

ÉCOLE MATERNELLE JOSEPH FARAMIN

156 élèves ont fait leur rentrée le 4 septembre.

Présentation de l'équipe



En haut de gauche à droite: Cécile Ménage (directrice et enseignante PS/GS), Manuela Salinière (enseignante PS/GS), Isabelle Giraud (enseignante PS/GS)

En bas de gauche à droite: Sophie Coirre (enseignante PS/MS), Cécile Garreau (enseignante PS/GS) - Elisabeth Corbeau (enseignante TPS/MS) - Corinne Fatih (enseignante TPS/MS) - Maela Seress (enseignante PS/GS dans la classe de la directrice le lundi).

AMICALE DU GROUPE SCOLAIRE JOSEPH FARAMIN

Le bureau des parents d'élèves se renouvelle et offre au groupe scolaire élémentaire et maternelle une seule et unique amicale.

Le mot d'ordre pour cette nouvelle année est l'enthousiasme, l'entraide et des nouveaux projets dans un seul but : la joie des enfants. ■

Le nouveau bureau se présente à vous :

Présidente : Mélanie Leclerc

Vice-présidente: Rozenn Le Traou

Trésorière : Amélie Fouquet

Trésorière adjointe : Anne-Sophie Thomas

Secrétaire : Cindy Hélan



Nouvelle adresse mail : amicalejosephfaramin@gmail.com

LES TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE JOSEPH FARAMIN SE POURSUIVENT

Les travaux portent essentiellement sur le renforcement thermique et l'amélioration de la qualité de l'air. Le 10 octobre dernier, les membres du comité de suivi ont participé à la visite du chantier. Dans un premier temps, la visite du modulaire qui accueille les enfants dont les classes sont en chantier.



La visite s'est poursuivie par l'extérieur et les classes en cours de travaux. La première phase est donc terminée.



La phase 2 du chantier a démarré pendant les vacances d'automne pour une durée de six semaines. Elle comprend le remplacement des tableaux électriques, le remplacement des menuiseries de l'accès principal et des accès aux cours, la réalisation des massifs pour l'appenti de l'entrée principale de l'école maternelle et la mise en travaux de plusieurs classes. ■



MONTAUBUS : MARCHONS VERS L'ÉCOLE, LE PÉDIBUS

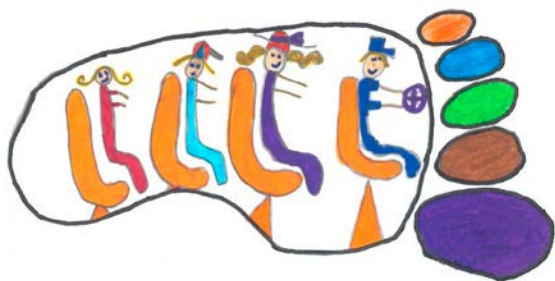
Qu'est-ce qu'un pédibus ?

C'est un mode de ramassage scolaire à pied pour diminuer les véhicules. Il consiste à accompagner les enfants sur le trajet domicile-école. Plusieurs lignes peuvent desservir la même école, ce service est assuré par des bénévoles.

La mise en place d'un pédibus vous intéresse ?

N'hésitez pas à contacter les membres de l'association « Montaubus ». Des lignes sont déjà existantes, les panneaux sont installés.

Nous recherchons des bénévoles. ■



Contact :

Association Montaubus - Laurence Duverger
Tél. 06 84 31 45 02 - duverger.laurence@wanadoo.fr

ÉCOLE SAINT-MAURICE LA PROVIDENCE

Installation de la nouvelle cheffe d'établissement.

Monsieur Killian Toczé, représentant de la Tutelle diocésaine, a présenté Madame Gaëlle Postec, nouvelle cheffe d'établissement de l'école Saint-Maurice La Providence de Montauban de Bretagne. La visite d'installation s'est déroulée en présence des personnels enseignants et non enseignants et de membres de l'OGEC, de l'APEL et de l'AEP. Il s'agissait entre autres de rappeler les missions du chef d'établissement (éducative, pédagogique, pastorale et de gestion) au croisement des différents acteurs de la communauté éducative.

C'était aussi l'occasion de présenter quelques-uns des projets pour l'année 2023-2024. L'établissement souhaite entrer dans une démarche éducative de préoccupation partagée, qui vise à prévenir le harcèlement scolaire et à développer le bien-être de chaque enfant au sein de l'école. L'équipe enseignante s'empare d'une réflexion sur le déploiement du numérique au service de la pédagogie. Un projet musique est mis en place pour le cycle 2, des sorties scolaires à Lanslebourg pour les CM2 et à Fenicat pour les CE1 auront lieu dans l'année. Et bien d'autres choses à venir que nous vous invitons à venir découvrir lors de nos Portes Ouvertes le vendredi 1^{er} décembre, de 17h à 19h30. ■

Contact : Mme Gaëlle Postec

Tél. 02 99 06 40 61 - ecole.stmaurice.lapro@gmail.com

LYCÉE SAINT-NICOLAS LA PROVIDENCE

La rentrée a débuté cette nouvelle année scolaire avec enthousiasme et détermination. Accueillant 240 élèves motivés, l'établissement continue de se développer et de s'adapter pour offrir une éducation de qualité.

Ouverture de la formation CAP AEPE

L'UFA Saint-Nicolas La Providence a accueilli ses sept nouvelles apprenties en CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE) par apprentissage. Elles apporteront une contribution précieuse au territoire.

Bien que ce ne soit pas une obligation, toutes les apprenties sont issues du Pays de Brocéliande.

Bientôt un nouveau bâtiment !



Au Lycée Saint-Nicolas, des travaux sont en cours afin de construire un nouveau bâtiment dédié au pôle vente. Le but est de créer un environnement d'apprentissage encore plus dynamique et fonctionnel pour les lycéens de la filière BAC PRO TCV : magasin pédagogique, nouveau CDI et des classes supplémentaires...

L'ouverture à l'international

Depuis plusieurs années maintenant, le Lycée Saint-Nicolas s'ouvre à l'international. En effet, il offre aux élèves la possibilité de participer à des stages à l'étranger : Roumanie, Irlande. Une occasion pour eux de développer leurs compétences linguistiques et de vivre de nouvelles expériences enrichissantes.

Depuis 2021, il est également possible pour les élèves de poursuivre leurs études au Québec après l'obtention de leur baccalauréat professionnel. Cette année, quatre des élèves de la filière services à la personne y ont débuté leur formation Post-Bac. Cette expérience enrichissante pourrait s'ouvrir à ceux de la filière vente en 2024.

Une délégation d'enseignants s'est déplacée au Québec afin de rencontrer les partenaires qui mettront en œuvre cette nouvelle formation.

Portes ouvertes

Elles auront lieu le vendredi 19/01 de 17h à 19h, le samedi 20/01 de 9h à 12h, le samedi 16/03 de 9h à 12h et le samedi 18/05 de 9h à 12h. ■

COMMÉMORATION

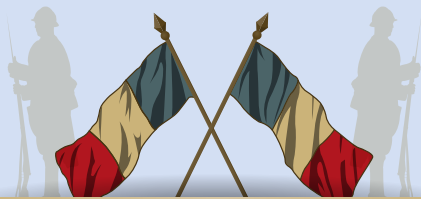


La ville de Montauban-de-Bretagne, l'association ACPG-CATM-TOE, veuves d'Anciens Combattants et Citoyens de la Paix de Montauban-de-Bretagne et La-Chapelle-du-Lou-du-Lac, l'association UNC TOE AFN de Saint M'Hervon, commune déléguée

ont l'honneur de vous inviter à la commémoration
du 11 novembre 2023

Programme

- 10h30** - Cérémonie devant le monument aux morts de Saint-M'Hervon
- 09h50** - Regroupement devant la mairie de Montauban-de-Bretagne
- 11h00** - Hommage au monument aux morts de Montauban-de-Bretagne
- 11h30** - Moment de convivialité offert par la ville de Montauban-de-Bretagne, salle des fêtes, 10 rue de Romillé



ARMISTICE
11 NOVEMBRE



Les habitants sont invités
à participer à la cérémonie des vœux,
le vendredi 12 janvier 2024,
à 18h30 à la salle des fêtes.

MARCHÉ DE NOËL 2023
14^E ÉDITION

Le marché de Noël se déroulera dans le centre-ville de Montauban-de-Bretagne, sur le parvis de l'Hôtel de ville : samedi 2 décembre de 14h à 20h30 et dimanche 3 décembre de 10h à 18h, conditionné par autorisation préfectorale. ■



Samedi 2 décembre 2023

- 14h30 à 17h30 - Présence du père Noël
- 14h30 à 19h00 - Le petit manège de Billy et Mme Lila
- 14h30 et 16h30 - En déambulation la troupe « *Les Candides* »
- 18h30 - Animation musicale « *La Montalbanaise* »
- 14h30 et 16h30 - En déambulation la troupe « *Les Candides* »
- 19h - Ouverture de la fenêtre de l'aveugle numéro « 2 » sur le parvis de la mairie. Organisée par le comité de Jumelage, cette tradition allemande est de retour cette année. Un décor sur le thème de Noël pour chaque fenêtre avec le chiffre du jour !
- 19h30 - Vin chaud et friandises offert par la ville

Dimanche 3 décembre 2023

- 11h30, 14h30 et 16h30
Animation « *Les Sisters Bub'ling* » - durée 45 min
- 14h à 18h - Le petit manège de Billy et Mme Lila
- De 11h à 12h et de 14h30 à 17h30 - Présence du père Noël
- 16h Concert en l'église de la ville de Montauban-de-Bretagne, animé par la chorale

Restauration sur place

un chapiteau sera mis à disposition pour le public



1) Le Breizh Tour a fait une escale à Montauban-de-Bretagne

Le 30 août 2023 - lors du marché hebdomadaire M Le Maire, Les P'tits clics bio, la médiathèque, Les ColocaTerre, l'Office du Tourisme St Méen Montauban, l'école de Musique du Pays de Brocéliande ont été interviewés en direct par l'animateur de la radio France Bleu Armorique. Une occasion de présenter le territoire et promouvoir les différents lieux, activités... Deux associations, l'OCM Foot et Familles rurales, ont participé au défi de la radio.

2) Forum des associations

2 septembre 2023



3) OCM sports mécaniques

C'est avec succès que s'est déroulé le 25^e auto-cross - les 9 et 10 septembre 2023

220 pilotes engagés et de nombreux spectateurs sur les deux jours. Une belle fête du sport mécanique. L'OCM sports mécaniques remercie les bénévoles, les pilotes, la municipalité, les sponsors, l'ASA auto-cross de l'ouest, les commissaires, les voisins agriculteurs et tous ceux qui ont permis l'organisation de ce weekend sportif.

4) Portes ouvertes de la caserne des sapeurs-pompiers et inauguration de la stèle commémorative en l'honneur des sapeurs-pompiers disparus - 9 septembre 2023.



5) Classes 3 - 16 septembre 2023

© Studio Mignot



6) Les foulées roses – 3^e édition 15 octobre 2023

7) Hommage

Attentat d'Arras : M. Le Maire, Serge Jalu, a organisé une minute de silence le 16 octobre dernier en mémoire de Dominique Bernard, professeur de français au Lycée Gambetta d'Arras, assassiné vendredi 13 octobre 2023.

LE SOMMEIL : MIEUX LE COMPRENDRE POUR MIEUX LE GÉRER



Les ateliers Sommeil

A partir du mardi 30 janvier 2024.

« Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit », « Il m'arrive régulièrement d'être réveillé sur le coup de 2 ou 3 heures du matin », « Je m'endors devant la télévision et pourtant le sommeil ne vient plus après ».

Autant de situations qui interpellent et parfois inquiètent sur la qualité de son sommeil et sur ses capacités de récupération.

En partenariat avec l'association Brain Up*, le CCAS de Montauban-de-Bretagne et le CLIC du Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande vous proposent de participer à l'atelier « bien dormir et prendre soin de son sommeil » pour mieux comprendre les mécanismes du sommeil, les effets de l'âge et les signes avérés d'un mauvais sommeil. C'est aussi l'occasion de partager des expériences avec d'autres participants et de connaître les conseils et les techniques pour garder un sommeil récupérateur.

Une conférence autour des rythmes de vie aura lieu le **mardi 30 janvier 2024**, de 14h30 à 16h30, au Centre Victor Hugo (salle Esmeralda), 14 avenue de la Gare à Montauban-de-Bretagne. Elle sera animée par une psychologue.

A l'issue de cette conférence, vous pourrez vous inscrire à **un atelier de 6 séances thématiques**, animées par une psychologue et une sophrologue, et qui se dérouleront également au centre Victor Hugo (salle Esmeralda), les mardis 6 - 13 - 20 février, 12 - 19 - 26 mars 2024, de 14h30 à 16h30 (15 places disponibles).

L'ensemble du programme est gratuit et ouvert à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus. ■

Inscription conférence et renseignement : Pôle Séniors de la Ville de Montauban-de-Bretagne
Tél. 02 99 61 14 16 - poleseniors@ville-montaubandebretagne.fr

Ce programme est financé grâce au soutien de Pour Bien Vieillir Bretagne, de l'ARS et de la Conférence des Financeurs d'Ille et Vilaine.

*Brain Up Association est une association loi 1901 qui conçoit, organise et déploie des programmes de prévention santé et d'accompagnement auprès de tout public (jeune, salarié, retraité). Plus d'infos : www.brainup.fr

SOLIDARIBUS, L'ANTENNE MOBILE DU SECOURS POPULAIRE

Le Solidaribus, antenne mobile du Secours populaire français en Ille-et-Vilaine, est sur le secteur de Montauban-de-Bretagne ! Depuis le 5 septembre, les bénévoles de l'association sont présents lors de la permanence mensuelle sur Montauban-de-Bretagne. Ils peuvent également, sur demande, se rendre à domicile pour aller à la rencontre des personnes qui ne pourraient pas se déplacer.

Il a pour objectif d'aller à la rencontre des personnes en difficulté dans les communes rurales éloignées des lieux d'accueil habituels du Secours populaire pour leur proposer une solidarité de proximité : un point d'accueil et d'écoute, une aide alimentaire (produits frais et secs) et en produits d'hygiène, une aide aux démarches simples, une aide matérielle sur demande, une aide à l'accès aux vacances et aux loisirs et des livres en libre-service.

Un mardi par mois, les bénévoles du Solidaribus vous accueilleront au centre Victor Hugo de Montauban-de-Bretagne (14 avenue de la Gare) de 14h à 17h.

Prochaines permanences : 28 novembre et 19 décembre. ■

Renseignements ou pour prendre rendez-vous :
solidaribus@spf35.org - 02 90 02 78 83

Le Secours populaire recherche également de nouveaux bénévoles pour contribuer à faire vivre la solidarité sur le secteur lors des passages mensuels du Solidaribus. N'hésitez pas à les contacter.



Adresse
Mairie
7 rue Saint-Éloi
35360 Montauban-de-Bretagne

Tél. 02 99 06 35 67
ccas@ville-montaubandebretagne.fr

Permanences physiques
(uniquement sur RDV) :
Lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Permanences téléphoniques :
Lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h



COLLECTE DE SANG

La collecte de sang aura lieu au centre Victor Hugo et uniquement sur rendez-vous :

Vendredi 24 novembre de 13h30 à 18h.

Samedi 25 novembre de 8h30 à 13h.

Sur rendez-vous directement sur la plateforme : <https://efs.link/HPsiL>

PORTRAIT

Jean-Paul Morizet reçoit la médaille de la ville



Correspondant de l'Hebdomadaire d'Armor, Jean-Paul Morizet prend une retraite amplement méritée. Personnalité bien connue des Montalbanais, il a été tour à tour animateur, président du commercial club et correspondant de la presse locale. Cette voix venue d'on ne sait où (en fait, une caravane près de l'église), résonnant dans les rues, c'était lui. Les animations commerciales lors de la St Michel et la St Georges, dans les rues ou les magasins c'était encore lui.

C'est d'ailleurs à l'occasion d'une animation que sa vocation de correspondant local lui est venue. Rendre compte des animations de la vie associative est devenue une passion et un métier. Il a sillonné le territoire de la Communauté de Communes pour trouver sur le terrain les informations de la vie locale : des activités des associations sportives et culturelles mais aussi des manifestations de commémorations, l'activité communale. Son premier article, il l'a rédigé en 2003 : un autre temps ! L'information n'attend pas. Il en a parcouru des kilomètres et rédigé plus de 1000 feuilles pour le compte de l'Hebdomadaire d'Armor.

Il aura le temps de cultiver son jardin au sens de Voltaire comme une invitation à une réflexion sur la vie, sur le monde et s'adonner à ses passions.

Cette médaille rend hommage au travail effectué au service de notre collectivité. Il faut reconnaître qu'il l'a toujours exercé avec une impartialité et une grande disponibilité. ■



COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE LES 24 ET 25 NOVEMBRE

Pour sa collecte annuelle de denrées à Intermarché de Montauban, la Banque Alimentaire recherche des bénévoles pour une durée de 2 heures le vendredi 24 et/ou samedi 25 novembre 2023.

Si vous souhaitez aider à la lutte contre la faim au profit des familles du département...

Contactez le CCAS. ■

BIENVENUE À :

Elles

Boutique prêt-à-porter, cosmétiques
12, place Fénelon-Pinson
Tél. 02 99 06 24 99
v.c.laboutique@gmail.com

Mininou Studio

Alexandra Le Moine
Photographe
Tél. 06 59 89 81 29
<https://mininou-studio.fr>

Breizh Sépulture

Nettoyage et fleurissement de sépultures en Bretagne
8 rue de Dinan
Tél. 06 49 02 60 86
contact@breizhsepulture.fr
www.breizhsepulture.fr

MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUR LES TERRASSES DU CŒUR DE VILLE

Venez à la rencontre des commerçants.

Tous les mercredis de 8h à 13h : cordonnier, affutage, couturière, pain bio, boucherie, maraîcher bio, Food en K', fruits et légumes, poissonnier, pommes bio et crêpes.

Tous les vendredis de 16h à 20h : food truck, vente de poulets, cordonnier, crêpes et galettes. ■



NOUVELLE EXPOSITION "DES ABYSSES & VOUS"

Jusqu'au 15 décembre, l'exposition *Des Abysses & Vous* propose d'aller à la rencontre de trois espèces imaginaires venues des profondeurs à travers 9 photographies installées au fond de la piscine. Inspirées du poisson, de la méduse, ou encore de la pieuvre, ces chimères aquatiques ravivent les légendes les plus anciennes.

Déjà installée dans plusieurs piscines (Le Havre, Rennes), cette exposition est née de la volonté de l'association rennaise Ouitisch de relever un nouveau défi artistique. Composée de jeunes photographes, son objectif est de construire collectivement des projets difficilement réalisables en laissant libre court à leur imagination. À cette occasion, des créatures abyssales ont donc été créées grâce à des costumes et maquillages qui prennent vie au contact de l'eau. Grâce à l'utilisation d'un mastic, non agressif pour le carrelage, neuf photographies subaquatiques sont placées au fond du grand bassin de la piscine communautaire.



Infos pratiques :
Exposition du 14 octobre au 15 décembre
Piscine Acorus
4, rue Révérend Père Janvier - 35290 Saint Méen le Grand
Horaires d'ouverture à consulter sur piscine-acorus.com



LE PASS CULTURE POUR LES JEUNES



Tu as entre 15 et 18 ans ? Tu peux bénéficier du pass culture et l'utiliser à la médiathèque !

Comment fonctionne le pass culture ?

Le pass culture est un dispositif d'accès aux activités culturelles mis en place par le Ministre de la Culture à destination des jeunes entre quinze et dix-huit ans. Il se présente sous le format d'une application mobile et web, gratuite et géolocalisée.

Il permet aux jeunes inscrits de disposer d'un crédit qu'ils peuvent utiliser de façon autonome, alloué en fonction de leur âge, pour réserver des offres culturelles autour de chez eux :

- 20 € pour les jeunes de 15 ans
- 30 € pour les jeunes de 16 à 17 ans
- 300 € pour les jeunes de 18 ans

A Montauban-de-Bretagne, il peut être utilisé à la médiathèque, au ciné-montal et à la librairie papeterie Fixot – Discount 35. ■

Comment s'inscrire ?

Voici les étapes d'inscription de 15 à 17 ans : télécharger l'application pass culture ou se connecter sur la web-application. Se munir de ses identifiants EduConnect (disponibles auprès de son établissement scolaire) et créer un compte. Ceux qui n'ont pas la possibilité d'avoir des identifiants EduConnect peuvent aussi se connecter en photographiant leur pièce d'identité directement depuis l'application. Ouvrir des droits grâce à ses identifiants EduConnect. Utiliser son crédit en achetant des produits culturels.

Ou à 18 ans : la démarche d'inscription est possible jusqu'à la veille du 19^e anniversaire et se fait directement sur l'application pass culture, ou sur la web-application. Les jeunes de 18 ans devront photographier leur pièce d'identité sur l'application. Les documents acceptés sont :

- Une carte Nationale d'Identité (autre pays de l'Union Européenne)
- Un passeport
- Un titre de séjour



COUPS DE CŒUR

ALBUM ENFANT

Papi est un gros menteur !
de Jean-Baptiste Drouot

ROMAN ADULTE

Deux nuits à Lisbonne de Chris Pavone

BD TOUT PUBLIC

Qui est ce Schtroumpf ? de Tebo



GASTON, LE LUTIN GROGNON (TROP MIGNON !)

Conte de Noël rock et déjanté.

Ta lettre au Père-Noël est prête à être envoyée ? Formidable ! Apporte-la et Gaston, le lutin facteur va s'en occuper, c'est son métier adoré ! Gaston est un rockeur au grand cœur qui aime chanter, danser à fond et qui, surtout, aime être G-R-O-G-N-O-N ! Alors que sa tournée de Noël est bientôt terminée, une lettre bien mystérieuse fait son apparition. Pas de nom ni d'adresse sur l'enveloppe. À qui peut-elle bien être destinée ?

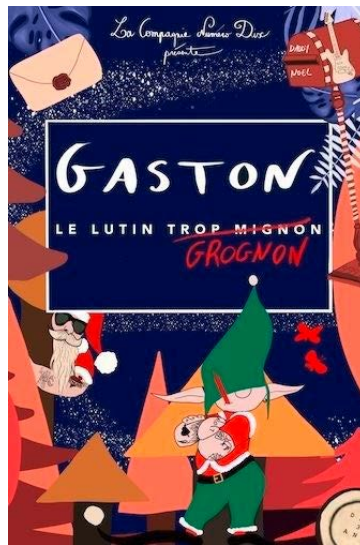
Grâce à l'aide des enfants et des personnages féériques et complètement dégingos qu'il va rencontrer, Gaston réussira-t-il à démêler cette enquête pleine de magie ? Parviendra-t-il à distribuer ce courrier mystérieux avant qu'il ne soit trop tard ? Et Gaston, le lutin grognon, admettra-t-il qu'être mignon aussi, ça a du bon ?

En piste le roi des adorables bougons, cette enquête a besoin d'un champion !

Un spectacle lumineux et chantant, généreux et dansant qui rappelle que l'important est d'être ensemble, tout simplement.

Spectacle proposé par la médiathèque Yves Delahaie et la Compagnie NuméroDix. ■

Mercredi 6 décembre à 15h au centre Victor Hugo de Montauban-de-Bretagne.
A partir de 4 ans sur inscription. Durée 45 min.



DATES À RETENIR

Le Club (11 -18 ans) :

de 17h à 18h les vendredis 17/11 et 15/12.

Au bois des Ludes (tout public) :

de 10h30 à 12h les samedis 04/11, 18/11, 02/12, 16/12.

Heure du conte* (dès 4 ans) :

15h30 le mercredi 29/11.

Bébé lecteurs* (0-4 ans) :

à 9h45 et 10h30 les mardis 07/11 et 05/12.

Atelier conférence en développement personnel* (cycle de trois ateliers) :

de 10h30 à 12h le samedi 18/11
Thème n°2 : « Mes gestes parlent autant que mes mots » et le samedi 09/12
Thème n°3 : « Mes émotions »

Atelier des P'tits Bricoleurs (dès 6 ans) :

de 14h45 à 16h15 et de 16h15 à 17h30 le mercredi 20/12. Thème : « Noël ».

* Animations gratuites sur inscription

Fermeture :

du samedi 23 décembre 2023 au 1^{er} janvier 2024

HORAIRES

Période scolaire :

- Mardi et vendredi : 16h – 19h
- Mercredi : 10h – 19h (espace multimédia fermé entre 12h30 et 13h30)
- Jeudi : 10h – 12h30
- Samedi : 9h30 – 12h30

Période vacances scolaires :

- Mardi et vendredi : 14h à 19h
- Mercredi : 10h – 12h30 / 13h30 à 19h
- Jeudi : 10h – 12h30
- Samedi : 9h30 – 12h30



4 rue de Beaudouin
Montauban-de-Bretagne
Tél. 02 99 06 26 18
mediatheque@
ville-montaubandebretagne.fr

GRATUITÉ À LA MÉDIATHÈQUE À PARTIR DE 2024

Dans le cadre du projet de mise en réseau des médiathèques sur le territoire de la communauté de communes St Méen Montauban, les élus se sont engagés à la gratuité à la médiathèque municipale Yves Delahaie à partir du 1^{er} janvier 2024, une première étape avant la mise en réseau. ■

SPORTS ET LOISIRS

▶ SAINT M'HERVON BY NIGHT

Venez découvrir la forêt de Montauban-de-Bretagne en mode semi-nocturne en parcourant le circuit « course nature » de 12 km le **samedi 11 novembre 2023**

Départ à 18h - Inscription sur Klikego 7 €

Course enfants 7 - 11 ans - Départ à 16h - 900 mètres - Inscription sur place

Marche solidaire - Départ à 14h - 8 ou 12 km
Inscription sur place 2 €

L'intégralité des recettes de la marche & de la course enfants sera reversée à « Quentin & Thomas ». ■

Contact : comité des fêtes et Footing club St M'hervon

▶ WEST LINE 35

Vous souhaitez danser seul(e) mais en groupe ? Vous aimez la musique country et les musiques variées du moment ?



Jorian Delahaie, président de l'association West Line 35, accompagné par deux de ses amis, Caroline Toxe, secrétaire et Mathieu Le Flem, trésorier, vous présentent leur association de danse country et new line, créée en juin 2023. Basée à Montauban-de-Bretagne, les cours se dérouleront à Saint-M'Hervon à la salle polyvalente Ti An Holl. Nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous !

Au programme, deux cours par semaine tout au long de l'année. Un cours de new line qui se déroule les mardis de 19h30 à 22h, animé par Jorian Delahaie et un cours de country qui se déroule les mercredis de 19h30 à 22h, animé par Pascal Delahaie.

Vous serez accompagné(e)s par deux animateurs d'exception... et un bureau qui est à votre entière disposition et à votre écoute !

Rejoignez-nous pour tester et qui sait... Vous allez sûrement prendre goût à cette activité ! ■

Contact : 07 81 17 64 84 - 07 68 02 69 25 - 07 85 01 75 14
<https://westline35.wixsite.com/wl35>

▶ LE YOGA DU RIRE

Élevez vos vibrations et laissez éclater votre rire intérieur avec notre activité inédite : le Yoga du Rire avec "Familles Rurales" ! Rejoignez-nous chaque jeudi à 10h au centre Victor Hugo de Montauban-de-Bretagne pour une séance pleine de joie et de positivité (durée 1h15).

Le Yoga du Rire combine des exercices de respiration profonde, des mouvements ludiques et, bien sûr, de l'éclat de rire contagieux ! Sous la guidance de nos animateurs expérimentés, vous découvrirez comment libérer votre stress, renforcer votre bien-être émotionnel et cultiver une attitude joyeuse dans un environnement accueillant et détendu.

Que vous soyez débutant en matière de yoga ou un adepte chevronné, cette pratique s'adapte à tous les niveaux d'expérience. Libérez votre rire, connectez-vous avec les autres participants et ressentez le pouvoir revitalisant de la bonne humeur.

Nos séances de Yoga du Rire vous offrent un moment de détente, de connexion et de rire partagé. Apprenez à prendre la vie avec légèreté et à trouver de la joie dans les petits moments simples.

Vous êtes prêt à embarquer pour une aventure de rire et de bien-être ? Découvrez comment le rire peut transformer votre journée...

Cultivez le rire, cultivez la joie avec le Yoga du Rire. ■

Renseignement et inscription : 06 32 72 01 49 ou 02 99 06 58 75
<https://www.famillesrurales.org/pays-de-montauban-de-bretagne>



▶ CHEMINS BUISSONNIERS

Samedi 18 novembre 2023 - Randonnée et Assemblée Générale à Saint-M'hervon.

Covoiturage organisé à partir de la place Bischberg à 13h45 - Randonnée à 14 heures suivie de l'AG à 16 heures.

Repas à 19h à l'Hôtel de France
Tarif adhérents 30€ (35€ non adhérents)

Adhésion à l'association : 17€/an/famille (valable du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024)

Règlement à déposer chez Madame Ghislaine Dumesnil, 22 résidence les Alizières 35360 Montauban de bretagne

Dimanche 28 Janvier 2024 - Randonnée Saint-Méen Le Crouais en matinée. Départ 8h30 covoiturage place Bischberg

A noter également notre participation aux manifestations Octobre Rose et Téléthon. ■

► L'OCM VOUS SOUHAITE UNE BELLE RENTRÉE SPORTIVE !

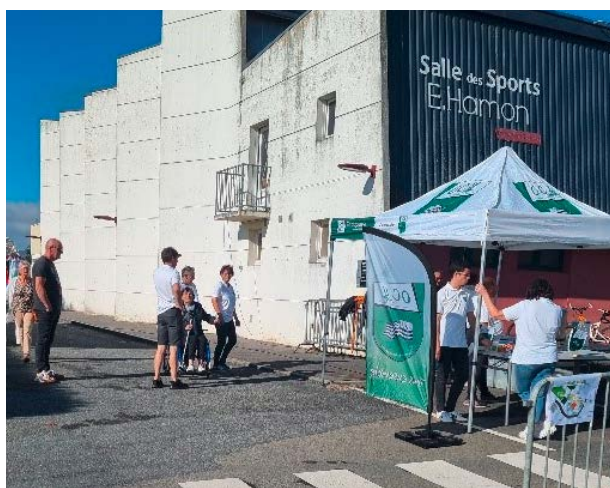
Après un été de repos il est temps de reprendre le chemin de nos activités sportives pour le plaisir des petits et des grands. Pour commencer l'année, l'OCM vous a proposé la découverte de ses sports le 2 septembre dernier, l'occasion de découvrir la richesse sportive de notre commune. Les 18 sections de notre club étaient présentes pour vous présenter leur sport, les essayer et faire vos premiers pas parmi nous.

Nous tenions à remercier les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée tournée vers le partage, la transmission et la bonne humeur. Nous remercions la mairie, les services des sports et les services techniques qui ont facilité la réalisation de cette première édition de « L'OCM fait découvrir ses sports ».

Maintenant, la saison est partie et nous sommes lancés dans cette nouvelle année sportive. Nos bénévoles, encadrants, dirigeants sont en place pour vous accueillir et favoriser l'épanouissement de tous. N'oublions pas que sans eux, nous n'aurions pas une variété de sports aussi importante sur notre commune, alors à vous bénévoles nous vous disons un grand MERCI.

Plaçons cette année sous le signe du Sport Respect, du Sport Bonne humeur, du Sport Travail, du Sport Plaisir.

ENSEMBLE continuons à faire grandir notre club. ■



► OCM SECTION TWIRLING



Suite à l'assemblée générale du 9 septembre dernier, un nouveau bureau a été élu. Marie-Anne Poupelin reste la présidente de cette section qui fonctionne à 100 % avec des bénévoles, tant dans le bureau que pour l'encadrement des cours.

Les prochaines dates à retenir sont le 2 et 3 décembre 2023 avec un stand restauration au marché de Noël, puis le **13 janvier 2024** avec le Loto à la salle des fêtes de Montauban-de-Bretagne. ■



► OCM PÉTANQUE

Cette année a été marquée dans notre section pétanque par une qualification au championnat de France en triplette féminine qui s'est déroulée à Perpignan.

Marie-Thérèse Hamard, Géraldine Blot et Martine Becel ont remporté le championnat départemental triplette féminin sur le terrain de Liffré, ce qui les qualifiait pour le championnat de France.

Un championnat de France c'est très dur, surtout quand des bretonnes vont jouer dans le sud mais elles ont essayé de défendre nos couleurs sous le soleil et surtout avec une température de 38 à 40 degrés.

Leur périple a été très court mais le club est très fier de leur qualification et de leur participation.

Nous leur souhaitons une meilleure réussite pour 2024. ■





SOLIDARITÉ – SANTÉ

► SECOURS CATHOLIQUE

Les bénévoles ont repris les actions menées sur les communes du Garun, par le biais de l'accompagnement des familles en situation de pauvreté, de l'accompagnement scolaire, de l'atelier de français, des activités collectives (soirées et sorties familiales) et de l'accès aux loisirs et à la culture (financés principalement par le marché de Noël et la boutique solidaire). Ces actions permettent également de rompre la solitude.

La boutique solidaire située au centre Victor Hugo de Montauban, permet aux visiteurs d'acheter à petits prix des vêtements provenant de dons, pour hommes, femmes et enfants. Les permanences ont repris le 4 septembre, tous les lundis, mardis et le second samedi de chaque mois, de 10h à 12h30.

L'espace convivial accueillera à nouveau toutes les personnes qui souhaitent y participer à partir du début du mois d'octobre. Il a pour but d'éviter l'isolement, de favoriser les rencontres, de partager des moments festifs, les talents de chacun, de créer des liens... par le biais de la culture, les jeux, le bricolage, par la présence d'intervenants.

De leur côté, les bénévoles de la commission des aides ont repris également leurs missions : rencontrer les familles pour des aides alimentaires, au carburant et pour financer des appareils ménagers, des réparations de voiture...

L'équipe a besoin de bénévoles. ■

Contact : 06 83 89 34 82 - raydie.denis@free.fr

► GACM POUR LE TÉLÉTHON

L'association GACM/Téléthon recherche des personnes pour nous aider pour cette noble cause qu'est le Téléthon.

Notre bureau est vieillissant, nous sommes trois personnes avec plus de 25 ans de fidélité à l'AFM.

Nous recherchons des jeunes retraités pour rentrer dans notre bureau, certains postes sont à pourvoir.

Pour rappel, l'association GACM/Téléthon qui exerce sur huit communes a collecté et reversé 423 268 € à l'AFM depuis l'an 2000.

Programmation pour cette année

7 novembre : réunion à Saint Pern - GACM

19 novembre : rando pédestre gourmande ASPN de Médréac

22 novembre : tarot à Médréac - Club des Menhirs

27 novembre : belotte à Boisgervilly - Club du Bois Joly

2 décembre : soirée Cabaret à Médréac - Médréac/St Pern et GACM

3 décembre : course du muscle - APE de Saint Pern

5 décembre : bal à Médréac - Club des Menhirs

8 décembre : tournoi de Badminton de Médréac

9 décembre : randonnée cyclotourisme, départ de Saint-Pern à partir de 13 h - OCM cyclo de Montauban

9 décembre : arrivée du Père Noël à St-Pern - Comité des Fêtes

9 décembre : compétition de Judo à Montauban - OCM Judo

10 décembre : vente de composition Art Floral de St-Pern

10 décembre : repas Téléthon Médréac/St Pern et GACM. ■

Contact : Yannick Cotillard

06 03 46 03 04 - yannickcotillard@aol.com

CULTURE

► L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA MONTALBANAISE

L'orchestre a fait sa rentrée le vendredi 8 septembre. Sous la baguette d'Helena Coronel-Garcia, les 57 musiciens actuels ont accueilli 8 nouvelles recrues. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez aussi nous rejoindre !

Tous les vendredis de 20h45 à 22h15 (hors vacances scolaires), les musiciens se réunissent à la salle Fortissimo (1 rue du Dr Louis Druais, derrière l'école de musique) pour un temps de répétition. L'orchestre se produit tout au long de l'année, avec notamment les temps forts de la Sainte-Cécile et la fête de la musique en juin.

D'ici fin 2023, la Montalbanaise se produira samedi 11 novembre à Montauban pour l'armistice 1918, samedi 18 novembre pour le traditionnel concert de la Sainte-Cécile, dimanche 19 novembre pour la messe de la Sainte-Cécile, samedi 2 décembre pour le marché de Noël, et dimanche 3 décembre à Rennes pour un concert avec l'Orchestre d'Harmonie de Rennes. ■

► MONTAL THÉÂTRE

" Diable d'homme "

Comédie en 2 actes de Robert Lamoureux

Synopsis : *Le diable surgit subrepticement dans le cabinet de travail d'un écrivain en mal d'inspiration, il lui propose un marché : la damnation des personnages du roman qu'il est en train d'écrire contre la promesse d'obtenir le Prix Goncourt.*

Vente des billets du Montal-Théâtre au centre Victor Hugo du samedi 4 novembre au samedi 2 décembre 2023

Jours et horaires des permanences : mercredi-vendredi et samedi : 9h30 - 12h et jeudi après-midi : 17h - 19h ou par téléphone.

Dates des représentations :

24, 25, 26 et 28 novembre

1er, 2, 3, 5, 8, 9 et 10 décembre

Tarif : adulte 9 €

Enfant jusqu'à 10 ans : 5 €. ■

Contact : 06 86 88 61 48



AMIMATIONS / ÉVÉNEMENTS

▶ BRADERIE VETEMENTS



L'Association Familles Rurales organise une braderie vêtements le **dimanche 5 novembre**. Vous souhaitez vous rhabiller et rhabiller toute votre famille pour cet hiver, vous souhaitez donner une seconde vie aux vêtements, alors venez à la braderie, des milliers de vêtements vous seront proposés. Nous vous attendons nombreux à l'abri des intempéries dans la salle Délisse. ■

Contact : 06 73 30 99 67 - bourses-vetements.mtb@famillesrurales.org

▶ BAL DU 11 NOVEMBRE

Le samedi 11 novembre 2023 de 14h à 19 heures à la salle des fêtes, le traditionnel bal organisé par l'association des ACPG-CATM-OPEX-Veuves et citoyens et citoyennes de la Paix. Il sera animé par l'orchestre Thierry Simon. Le programme de la cérémonie patriotique officielle est détaillé en page évènement. ■

▶ PROJET CRÉATION ASSOCIATION DE JEUX

Vous aimez vous retrouver en famille ou entre amis, autour d'un jeu ou vous souhaitez découvrir cet univers. Maryb, une animatrice ludique, souhaite créer une association sur Montauban-de-Bretagne. L'objectif est de proposer des soirées jeux régulièrement et des manifestations ludiques. Pour tous les âges et tout public.

Vous souhaitez participer à ce projet ? N'hésitez pas vous faire connaître. ■

Contact : 06 70 04 02 55 - mary.nancy@hotmail.fr

▶ BRADERIE JOUETS

La braderie jouets se fera dans le centre Victor Hugo à l'abri de toutes intempéries. Les réservations sont toujours ouvertes pour les bradeurs dans la limite des emplacements restants.

Elle aura lieu au Centre Victor Hugo le **dimanche 19 novembre** de 9h à 17h. Vous trouverez jouets pour tous âges, livres...

L'inscription pour les exposants est obligatoire en ligne sur le site internet. La table est au prix de 3€ par mètre. ■

www.famillesrurales.org/pays-de-montauban-de-bretagne

Contact : 06 88 43 06 04 - braderie-jouets.mtb@famillesrurales.org



▶ RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Pour fêter l'année 2024, « Montauban Animation » vous propose un réveillon dansant à la salle des fêtes de Montauban-de-Bretagne, dimanche 31 décembre.



Le repas et le service seront assurés par le traiteur « Aux Saveurs Denoual ». Le choix définitif du menu vous sera présenté lors des permanences. Tarif : 105 €

Le réveillon sera animé par l'orchestre Lymeno Animation : Xavier & sa chanteuse Karine. ■

Renseignements et réservations : 06 19 87 55 51 / 07 86 87 34 30 ou par mail : montauban.animation@gmail.com

Permanences au centre Victor Hugo, avenue de la Gare :

- Le samedi 4 novembre 2023, de 10h à 12h

- Le vendredi 10 novembre 2023, de 17h à 19h



► GROUPE MINORITAIRE :

Agir, Bouger, Créer, Dynamiser, Ensemble.

Point de la mi-mandat

Lors du dernier Montal'info, la majorité nous a annoncé avoir réalisé leur programme ; si un grand nombre de sujets ont eu un impact positif, il est important de signaler ceux qui ont eu un résultat plus mitigé pour les Montalbanais. Faisons à notre tour le point.

Équipements sportifs - Extension de la salle Hamon.

Il y a un an, la salle Hamon 3 (salle d'entraînement) a été inaugurée ; malgré nos nombreuses interventions sur le sujet dénonçant le manque de concertation avec les associations et les dimensions ne permettant pas d'y réaliser des compétitions, nous constatons déjà le manque d'espace pour la pratique du sport. De plus, faute de budget, le projet de rénovation de la salle Hamon (principal) est abandonné. Monsieur le Maire a d'ailleurs confirmé lors de l'assemblée générale de l'OCM que rien ne serait fait au cours de ce mandat en repoussant la responsabilité à la prochaine mandature. Entre-temps, la commune continue de construire des nouveaux logements, des nouvelles familles vont arriver ce qui va encore augmenter le nombre d'usagers de ces installations.

Habitat et services - ZAC multisite du Triskell.

Nous pouvons lire « *Le projet du multisite du Triskell est à présent au stade des études préalables avec l'élaboration du dossier de création* »... En fait, ces études sont de plus en plus difficiles à élaborer du fait du manque d'information dont le cabinet mandaté a besoin, un manque de rigueur dans ce dossier peut avoir un effet sur les résultats, prolongeant les périodes de travail avec une incidence directe sur les coûts prévus.

Projet de valorisation de la vallée verte.

Il est important de vous informer que la restauration des cours d'eau à Montauban fait partie du programme départemental de **Restauration et réhabilitation des milieux aquatiques et des zones humides** dont les objectifs sont : préserver et restaurer la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en vue d'atteindre et maintenir le bon état écologique des masses d'eau visé par la **Directive Cadre sur l'Eau** ; améliorer les continuités écologiques et lutter contre la perte de biodiversité, et améliorer la résilience des territoires face aux enjeux du changement climatique. La commune n'a d'autre option que se plier à ces réglementations.

L'avenir de Montauban - Révision du Plan Local d'Urbanisme

Ce plan est la colonne vertébrale de l'urbanisme de Montauban-de-Bretagne. C'est lui qui dit où on a le droit de construire, où on n'a pas le droit de construire, quelle couleur on a le droit d'utiliser pour les crépis ou les menuiseries, quelle hauteur on n'a pas le droit de dépasser... Cela devrait être LA priorité de la majorité. Le PLU actuel date de 2012, il est totalement obsolète et doit absolument être mis à jour afin de permettre la réalisation des projets à venir : ZAC du Triskell, nouvelle grande surface, salle de spectacle, nouvelle zone pour les habitations... Après deux tentatives, la majorité tente une troisième fois d'actualiser ce document. Plus le temps passe, plus la tâche s'avère compliquée réglementairement, plus les projets en cours se retrouvent bloqués (ZAC du Triskell), et plus le coût pour la commune augmente. Il est temps de mettre beaucoup plus de rigueur dans le suivi de ce dossier et de prendre en compte les exigences des services de l'État sans tergiverser.. ■

Vos conseillers :

M. Pattier, J. Quintin, T. Le Sommer, T. Verney, V. Palaric

Contact : abcde.montaubandebretagne@gmail.com

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

7 SEPTEMBRE 2023

Le conseil municipal :

Institutions et vie politique

- Approuve la désignation de Monsieur Joseph DESPRES en tant que secrétaire de la séance de Conseil Municipal du 7 septembre 2023.
- Approuve le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 6 juillet 2023.
- Prend acte de la communication du rapport d'activités et du compte administratif de la communauté de communes St Méen Montauban pour l'exercice 2022.
- Le rapport d'activités du SMICTOM Centre-OUEST est présenté au Conseil Municipal.
- Le rapport d'activités du Pays de Brocéliande est présenté au Conseil Municipal.

Urbanisme

- Est informé sur la procédure de modification du PLU n° 5 portant des ajustements au document pour permettre la réalisation de projets importants.
- Approuve la convention de servitude de passage de canalisation, au profit de la commune, sur une portion de la parcelle AC 764.

Domaine et patrimoine

- Approuve les modalités de la convention de mise à disposition d'un bureau situé dans le bâtiment de la Mairie de Montauban-de-Bretagne (35360), sise 7 rue Saint Eloi, pour l'espace France Services de la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban.

- Approuve les modalités de la convention de mise à disposition gratuite de la salle Léopoldine au Centre Victor Hugo au Secours Populaire Français, fédération d'Ille-et-Vilaine.
- Approuve les modalités de la convention de mise à disposition gratuite de la salle Esméralda au Centre Victor Hugo à l'association montalbanaise « Oswéla ».
- Approuve les modalités de la convention de mise à disposition gratuite de la salle Ti An Holl à l'association West Line 35.
- Approuve la mise à disposition gratuite hors TVA et charges à VEOLIA EAU France d'un ensemble immobilier (bâti et non bâti) d'une superficie de 2 800 m, correspondant à une partie de la parcelle ZK 86, situé rue du Champ Morin, jusqu'au 31 décembre 2023.

Fonction publique

- Valide la suppression et la création des postes et décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs.
- Approuve la signature de conventions de mise à disposition des agents (dans le cadre de l'exercice des missions de service social d'intérêt économique général (SSIEG) pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) auprès de Léo Lagrange pour renforcer l'équipe d'encadrement des mercredis.
- Décide d'adhérer à la procédure de médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés et approuve la convention à conclure avec le CDG 35, qui concernera les litiges portant sur des décisions intervenues à compter du premier jour du mois suivant la conclusion de la convention entre le CDG 35 et la Commune pour l'exercice de cette mission, sous réserve d'une saisine du médiateur dans le délai de recours contentieux.
- Le Plan Canicule pour le personnel communal est présenté au Conseil Municipal.

5 OCTOBRE 2023

Le conseil municipal :

Institutions et vie politique

- Approuve la désignation de Madame Laëtitia FOUVILLE en tant que secrétaire de la séance de Conseil Municipal du 5 octobre 2023.
- Approuve le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 7 septembre 2023.
- Prend acte de la communication du rapport d'activités et du compte administratif de la communauté de communes St Méen Montauban pour l'exercice 2022.
- Le rapport d'activités du SMICTOM Centre-OUEST est présenté au Conseil Municipal.
- Le rapport d'activités du Pays de Brocéliande est présenté au Conseil Municipal.

Commande publique

- Prend acte du rapport annuel d'activités du délégataire du service de l'assainissement collectif Montauban-de-Bretagne au titre de l'année 2022.
- Adopte le rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement de la commune nouvelle Montauban-de-Bretagne, année 2022.

Domaine et patrimoine

- Approuve les termes de la convention de servitude entre MEGALIS et la Ville de Montauban-de-Bretagne, afin de permettre l'établissement et l'exploitation d'une infrastructure support pour le passage de câbles en fibre optique sur la parcelle cadastrée section AC numérotée 875 située « 28 rue de Rennes » et dont l'emprise au sol est de 5 m². Il précise que la convention est passée à titre gratuit et que la convention pourra être régularisée, en vue de sa publication au service de la publicité foncière, aux frais exclusifs de MEGALIS.
- Autorise M. le Maire à reprendre au nom de la Ville et à remettre en service pour de nouvelles inhumations, dans le cimetière de Montauban-de-Bretagne, commune historique, de 7 concessions en état d'abandon.
- Autorise M. le Maire à signer le ou les contrats d'assurance des risques statutaires attribués au cabinet RELYENS et à la compagnie CNP Assurances, ainsi que les actes y afférents.

Fonction publique

- Valide la suppression et la création des postes et décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2023.

- Décide de la création de 3 emplois non permanents à temps non complet à hauteur de maximum 17,5/35^e chacun, en accroissement temporaire d'activité pour une durée de 12 mois, dans la limite de 18 mois, renouvellement compris, dont la rémunération est fixée en référence à la grille du grade des adjoints techniques territoriaux et à laquelle s'ajoutent les indemnités et suppléments en vigueur.
 - Approuve la décision modificative DM2023_03 du budget principal de la ville telle que présentée.
 - Accorde sa garantie (Logements Maison Helena) à hauteur de 50,00 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 725 300,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (prêt n° 148815). La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 862 650,00 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.
 - Accorde sa garantie (Logements Résidence Fédial) à hauteur de 50,00 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 407 900,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (prêt n° 148817). La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 703 950,00 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.
- Il souhaite déposer une réserve pour que le bailleur social ESPACIL prenne en compte les défauts de construction signalés par les locataires lors de leurs entrées dans ces logements (Maison Helena et Résidence Fédial) pour solutionner les désordres constatés, et pour offrir une offre de logements sociaux de qualité sur le territoire communal.

Domaines de compétences par thèmes

Santé : espace sans tabac

- Approuve la mise en place d'espaces sans tabac sur les lieux publics accueillant des enfants, autorise la signature de la convention proposée par la Ligue contre le cancer et dit qu'un arrêté municipal fixera la liste des espaces sans tabac sur le territoire communal

Environnement : nouvelle station d'épuration des eaux usées

- Approuve le dossier d'autorisation environnementale de la nouvelle station d'épuration et déclare inscrire la réalisation des travaux de construction de la station d'épuration des eaux usées et le rejet dans le milieu naturel au titre de la Loi sur l'Eau

Culture : présentation de la convention réseau médiathèque

- La convention de mise en réseau des médiathèques détaillant les engagements des partenaires est présentée au Conseil Municipal.

Les élus se réunissent chaque mois (premier jeudi du mois, sauf exception) au sein du conseil municipal pour débattre et délibérer sur différents sujets concernant la commune. L'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos. N'hésitez pas à consulter l'agenda !

Les délibérations sont téléchargeables sur le site web de la ville. Les procès-verbaux des conseils municipaux, documents plus détaillés, ainsi que les listes des délibérations sont également disponibles, vous pouvez les consulter grâce au moteur de recherche.

<https://www.montauban-de-bretagne.fr/deliberations-du-conseil-municipal>



RENCONTRER LES ÉLUS

Si vous souhaitez rencontrer monsieur le Maire ou un élu en particulier, nous vous invitons à faire une demande de rendez-vous auprès de la mairie ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet de la mairie. ■

- Serge JALU, le maire
- Fabien BRICHE, le maire délégué de Saint-M'Hervon
- Christine LE FUR, adjointe aux finances et aux ressources humaines
- Roland LE BIAVAN, adjoint à l'urbanisme, l'aménagement, l'assainissement et aux grands projets
- Madeleine GUÉE, adjointe aux actions sociales
- Loïc CHANTREL, adjoint aux sports et loisirs
- Karine URVOY, adjointe à la culture et aux animations
- Patrice BUNOUF, adjoint à la communication
- Nicole DANIEL, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse
- Daniel COMMEUREUC, adjoint aux bâtiments municipaux et espaces verts

Tél. 02 99 06 42 55 ou via le formulaire sur le site internet de la ville.



POUR VOUS INFORMER SUR L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE, ABONNEZ-VOUS

Newsletter de la ville sur le site internet www.montauban-de-bretagne.fr

Télécharger l'application CentoLive

@Montauban35360

@VilledeMontaubandeBretagne

ville-de-montauban-de-bretagne

Contacts - Permanences

Aide à domicile en milieu rural - ADMR

19 rue de Beaudouin - 35360 Montauban-de-Bretagne
Tél. 02 99 06 60 26 - montauban.asso@admr35.org

Assistants sociaux du CDAS

Sur RDV auprès du CDAS de Montfort-sur-Meu
Tél. 02 22 93 64 00 - cdasBroceliande@ille-et-vilaine.fr

Assistante sociale de la CPAM (suivi arrêt maladie)

Le jeudi (semaines paires) 9h > 12h sur RDV
Tél. 02 22 93 70 70

Armée de Terre

Informations ou RDV : Centre de recrutement (CIRFA)
Tél. 02 57 21 80 21 ou 02 57 21 80 18

C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Pas de permanence - www.ameli.fr ou téléphone 3646

Accueil de loisirs - Léo Lagrange Ouest

Arc en Ciel - 20 rue des Chênes - Montauban-de-Bretagne
Direction de l'accueil de loisirs de Montauban-de-Bretagne
06 77 76 83 58 - montauban-de-bretagne.alsh@leolagrange.org

Espace entreprises Le Tissé

16, rue des Tisserands - 35360 Montauban-de-Bretagne
conomie@stmeen-montauban.fr

Maisons de la petite enfance

Tél. 02 99 61 74 18 - petite-enfance@stmeen-montauban.fr

Service jeunesse

Maisons des jeunes - Tél. 02 99 06 54 92
jeunesse@stmeen-montauban.fr

Information jeunesse

Tél. 02 99 09 44 56 - infojeunesse@stmeen-montauban.fr

Espace France services

A l'espace France services, des agents de la communauté de communes aident les usagers dans leur démarches administratives du quotidien (carte grise, dossier de retraite, permis de conduire, payer une amende, prime d'activités...).
Permanence sur RDV en mairie.
Tél. 02 99 09 44 56 - espace.franceservices@stmeen-montauban.fr

Transport à la demande

Plus de 65 ans et/ou présentant un handicap (TàD services) et les personnes en insertion et/ou recherche d'emploi (TàD emploi).
Tél. 02 99 06 54 92 - accueil@stmeen-montauban.fr
Relais intercommunal parents assistants maternels enfants (RIPAME)
Sur RDV Tél. 02 99 61 74 14 - ripame@stmeen-montauban.fr
Permanence à la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban

Communauté de communes Saint-Méen Montauban

Manoir de la Ville Cotterel - 46 rue de Saint-Malo
35360 Montauban-de-Bretagne
Tél. 02 99 06 54 92 - accueil@stmeen-montauban.fr
www.stmeen-montauban.fr
Lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 17h

Services de la ville

Accueil de la mairie principale

7 rue Saint Eloi - Tél. 02 99 06 42 55
contact@ville-montaubandebretagne.fr

Lundi au vendredi 9h à 12h - 13h30 à 17h / Samedi 10h à 12h
la plage horaire 9h à 10h du samedi est uniquement sur RDV

Accueil de la mairie annexe

Route de Médréac - St-M'Hervon - Tél. 02 99 06 54 82
contact@ville-montaubandebretagne.fr
Lundi, mercredi et vendredi 8h30 à 12h

Centre communal d'action sociale - CCAS

Mairie principale - 7 rue Saint Eloi
Permanences physiques uniquement sur RDV :
Lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Permanences téléphoniques :
lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h
Tél. 02 99 06 35 67
ccas@ville-montaubandebretagne.fr

Police municipale

Mairie principale - 7 rue Saint Eloi - Tél. 02 99 06 35 09
police@ville-montaubandebretagne.fr

Médiathèque municipale

4 rue de Beaudouin - Tél. 02 99 06 26 18
mediatheque@ville-montaubandebretagne.fr
Période scolaire : Mardi et vendredi : 16h - 19h - Mercredi :
10h - 19h (espace multimédia fermé entre 12h30 et 13h30)
Jeudi : 10h - 12h30 - Samedi : 9h30 - 12h30
Période vacances scolaires : Mardi et vendredi : 14h à 19h
Mercredi : 10h-12h30 / 13h30 à 19h
Jeudi : 10h - 12h30 - Samedi : 9h30 - 12h30

Pôle périscolaire des écoles primaires publiques

Tél. 06 38 97 69 10 - periscolaire@ville-montaubandebretagne.fr

Service urbanisme

Mairie principale - 7 rue Saint Eloi - Tél. 02 99 06 42 55
urbanisme@ville-montaubandebretagne.fr
Accueil physique sans RDV les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h
Accueil physique sur RDV les après-midis
Accueil téléphonique les lundis et vendredis de 9h à 12h

Pôle séniors - Maison Helena

5 rue Jean Jaurès - Coordinatrice : tél. 06 38 97 69 10
poleseniors@ville-montaubandebretagne.fr
Permanence dédiée à l'accueil des seniors le mardi de 9h à 12h30.

Point accueil emploi

46, rue de St Malo - Manoir de la Ville-Cotterel
35360 Montauban-de-Bretagne
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
et l'après-midi sur RDV
pae.montauban@stmeen-montauban.fr
Tél. 02 99 06 53 22.

Permanence Habitat CDHAT

(bénéficiez d'aides financières pour vos travaux)
2^e mercredi du mois de 14h à 16h
à la communauté de communes Saint-Méen Montauban
Informations au 02 99 28 46 50

Conseil architecte

Karine Gaudin - Permanence gratuite 1 jeudi par trimestre
de 14h à 17h sur RDV à la mairie de Montauban-de-Bretagne
Tél. 02 99 06 42 55

Conciliateur en justice

Sur RDV au 02 99 06 42 55 à la mairie
le 1^{er} jeudi du mois de 8h30 à 12h

Déchèterie de Montauban-de-Bretagne

8, rue des Fontenelles - ZA La Gautrais
Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 ; 13h30 > 18h
Mardi : 14h > 18h / Jeudi : Fermé
Samedi : 9h > 12h30 ; 13h30 > 17h
Déchets verts : l'accès à la plateforme des déchets verts pour
les tracteurs est limité au mercredi après-midi.
Contact : Smictom Centre Ouest Ille-et-Vilaine
Tél. 02 99 09 57 26 - contact@smictomco.fr
www.smictom-centreouest35.fr

MSA

Permanence à l'Hôtel Montfort Communauté
Sans RDV le matin du mardi au vendredi
et sur RDV au 02 99 01 80 73

Centre des Finances Publiques

20 rue de l'Etang de la Cane - 35163 Montfort-sur-Meu
Du lundi au vendredi de 9h à 12h . Sans rendez-vous le matin
et sur rendez-vous le lundi et jeudi de 14h à 16h
Tél. 02 99 09 89 57 - www.impots.gouv.fr

Service Info Sociale en Ligne

Santé, famille, justice, logement, citoyenneté, emploi, éducation...
Le service Info sociale en ligne répond à vos questions.
Nouveau numéro gratuit Tél. 0 800 95 35 45

Violences : victime ou témoin

En cas de danger, appelez le 17 ou envoyez un SMS au 114
Pour un conseil, appelez le 3919 (anonyme & gratuit)
Pour faire un signalement anonyme, rendez-vous sur :
<https://arretonslesviolences.gouv.fr>
Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles
(CIDFF) d'Ille et Vilaine est également disponible pour vous
orienter : 02 99 30 80 89 - cidff.35@orange.fr
Installer l'application « App-Elles » : elle permet d'alerter et de
contacter rapidement vos proches, les services d'urgence, les
associations et toutes autres ressources d'aides disponibles de
votre région.

Marché de Noël

2 & 3
décembre

2023 - 14^e édition

Montauban-de-Bretagne

Animations gratuites

tout le week-end :
petit mahège, animations,
présence du Père Noël...

Exposants

Créateurs, artisans,
producteurs, associations,
gastronomie, vente de sapin,
vin chaud...